



[POUR AFFICHAGE]

## COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU 31/05/05

### **MOTION SUR LES CONCOURS INTERNES DE PROMOTION SUR PLACE (CIPP)**

Les Concours Internes de Promotion sur Place de la fin 2004 ont fait apparaître à minima 332 agents sous-classés et reconnus comme tels par les jurys de ces concours.

A plusieurs reprises, les syndicats ont plaidé pour que soient demandées, par la Direction Générale de l'INRA, des transformations d'emploi pour résoudre ce sous-classement et réduire les frustrations issues de ces concours.

En conséquence, les trois syndicats nationaux CGT – CFDT – CFTC de l'INRA demandent solennellement que le CTP se prononce pour que la direction de l'INRA demande immédiatement aux tutelles un plan de transformation d'emplois portant sur un nombre de postes suffisant pour satisfaire les besoins reconnus.

*Motion adoptée par le vote des dix représentants du personnel (CGT - CFDT - CFTC), la direction de l'INRA s'abstient.*

### **MOTION SUR L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)**

La Direction Générale a refusé que cette motion soit soumise au vote du CTP, c'est pourquoi les trois organisations syndicales ont décidé de sortir ce texte sous forme de communiqué de presse.

### **MOTION SUR LA JOURNEE DU 16 MAI 2005**

Le Comité Technique Paritaire se prononce contre la modification du règlement intérieur national portant aménagement et réduction du temps de travail à l'INRA.

Le Comité Technique Paritaire désapprouve totalement l'augmentation unilatérale du temps de travail (une journée de sept heures), sous prétexte de solidarité nationale et se prononce pour le maintien à l'INRA du lundi de Pentecôte comme journée de congé, férié et chômé.

*Vote : 10 pour (représentants CGT, CFDT, CFTC), 10 contre (représentants de l'administration)*